

CONSEIL DEPARTEMENTAL DES YVELINES

Convocation des élus par le Président le : 20/02/17
Transmission aux élus du rapport et du projet de délibération le : 16/03/17
Affichage le : 06/04/17
Transmission préfecture le : 06/04/17
AR Préfecture :
N° : 078-227806460-20170324-lmc197372A-DE-1-1
Du : 06/04/17
Délibération exécutoire le : 06/04/17

COMMISSION PERMANENTE

Séance du vendredi 24 mars 2017

**POLITIQUE C01 MODES DE GARDE PETITE ENFANCE
SUBVENTION DÉPARTEMENTALE D'INVESTISSEMENT AUX ASSOCIATIONS
" CROIX ROUGE FRANÇAISE" ET "GESTION DES STRUCTURES DE LA
CONFÉDÉRATION SYNDICALE DES FAMILLES" (AGS-CSF) POUR LA RÉALISATION
DE TRAVAUX DE MISE AUX NORMES D'HYGIÈNE ET DE SÉCURITÉ**

LA COMMISSION PERMANENTE,

Sur le rapport de M OLIVIER LEBRUN ,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la délibération du 7 juillet 2000 relative à la modification des aides spécifiques portant sur les équipements de la Petite Enfance,

Vu la délibération du Conseil départemental du 2 avril 2015 donnant délégation de pouvoir du Conseil départemental à la Commission Permanente (article 32),

Vu la demande présentée par l'Association « Croix Rouge Française-Délégation départementale » située 31 rue Edmée Frémy à Versailles (78000) pour la mise en sécurité de l'espace extérieur du multi accueil « Arc en Ciel » situé 30, rue de Neauphle-le-Château à Coignières (78310)

Vu la demande présentée par l'Association « gestion des structures de la confédération syndicale des familles » située 24 rue Méliès à Sartrouville (78500) pour la réalisation de travaux de rénovation et d'extension au multi accueil « Poisson d'avril » situé 6, rue du 8 mai 45 à Sartrouville (78500)

Vu le rapport de Monsieur le Président du Conseil départemental,

APRES EN AVOIR DELIBERE

Accorde à l'Association « Croix Rouge Française-Délégation départementale » pour la mise en sécurité de l'espace extérieur du multi accueil « Arc en Ciel » situé 30, rue de Neauphle-le-Château à Coignières (78310) une subvention à hauteur de 1 716 euros TTC soit l'équivalence de 30% du montant des travaux.

Accorde à l'Association « gestion des structures de la confédération syndicale des familles » situé 24 rue Méliès à Sartrouville (78500) pour la rénovation et l'extension des locaux du multi-accueil « Poisson d'avril », situé 6, rue du 8 mai 45 à Sartrouville une subvention à hauteur de 107 400 euros TTC soit l'équivalence de l'attribution d'une subvention à hauteur de 16 465€ par place créée en complément de la subvention attribuée par la Caisse d'Allocations Familiales des Yvelines sans dépasser 80% du montant total.

Approuve la convention de financement avec l'Association « gestion des structures de la confédération syndicale des familles annexée à la présente délibération, et autorise Monsieur le Président du Conseil départemental à la signer, ainsi que ses éventuels avenants.

Le versement de ces subventions s'effectuera sur présentation des factures et de l'arrêté de fonctionnement portant extension de capacité

Dit que les crédits nécessaires au versement de ces subventions seront prélevés sur le chapitre 204 article 20421 ou 20422 du budget départemental.

La présente décision ne pourra faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Versailles au-delà d'un délai de deux mois à compter de sa publication.

COMMISSION PERMANENTE

Séance du vendredi 24 mars 2017

SUBVENTION DÉPARTEMENTALE D'INVESTISSEMENT AUX ASSOCIATIONS " CROIX ROUGE FRANÇAISE" ET "GESTION DES STRUCTURES DE LA CONFÉDÉRATION SYNDICALE DES FAMILLES" (AGS-CSF) POUR LA RÉALISATION DE TRAVAUX DE MISE AUX NORMES D'HYGIÈNE ET DE SÉCURITÉ

Délibération ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ.

Président de la séance : Pierre Bédier.

Secrétaire :

Votent POUR (37) : Jean-Noël Amadei, Catherine Arenou, Marie-Hélène Aubert, Pierre Bédier, Philippe Benassaya, Georges Bénizé, Sonia Brau, Philippe Brillault, Hélène Brioux-Feuchet, Nicole Bristol, Laurent Brosse, Anne Capiaux, Claire Chagnaud-Forain, Bertrand Coquard, Olivier De la Faire, Sylvie D'Esteve, Cécile Dumoulin, Jean-Michel Fourgous, Janick Géhin, Marie-Célie Guillaume, Elisabeth Guyard, Josette Jean, Alexandre Joly, Didier Jouy, Joséphine Kollmannsberger, Michel Laugier, Olivier Lebrun, Guy Muller, Karl Olive, Jean-François Raynal, Laurent Richard, Alexandra Rosetti, Yann Scotte, Elodie Sornay, Yves Vandewalle, Pauline Winocour-Lefevre, Cécile Zammit-Popescu.

Absents excusés (5) : Christine Boutin, Pierre Fond, Ghislain Fournier, Marcelle Gorguès, Laurence Trochu.